

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Honneurs funèbres à la mémoire de  
M. de Montyon, 1838**

*[Paris, Impr. de Madame Huzard, 1838 (circa).  
Cote : 90945*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x35x09>

9

1838

# HONNEURS FUNÈBRES

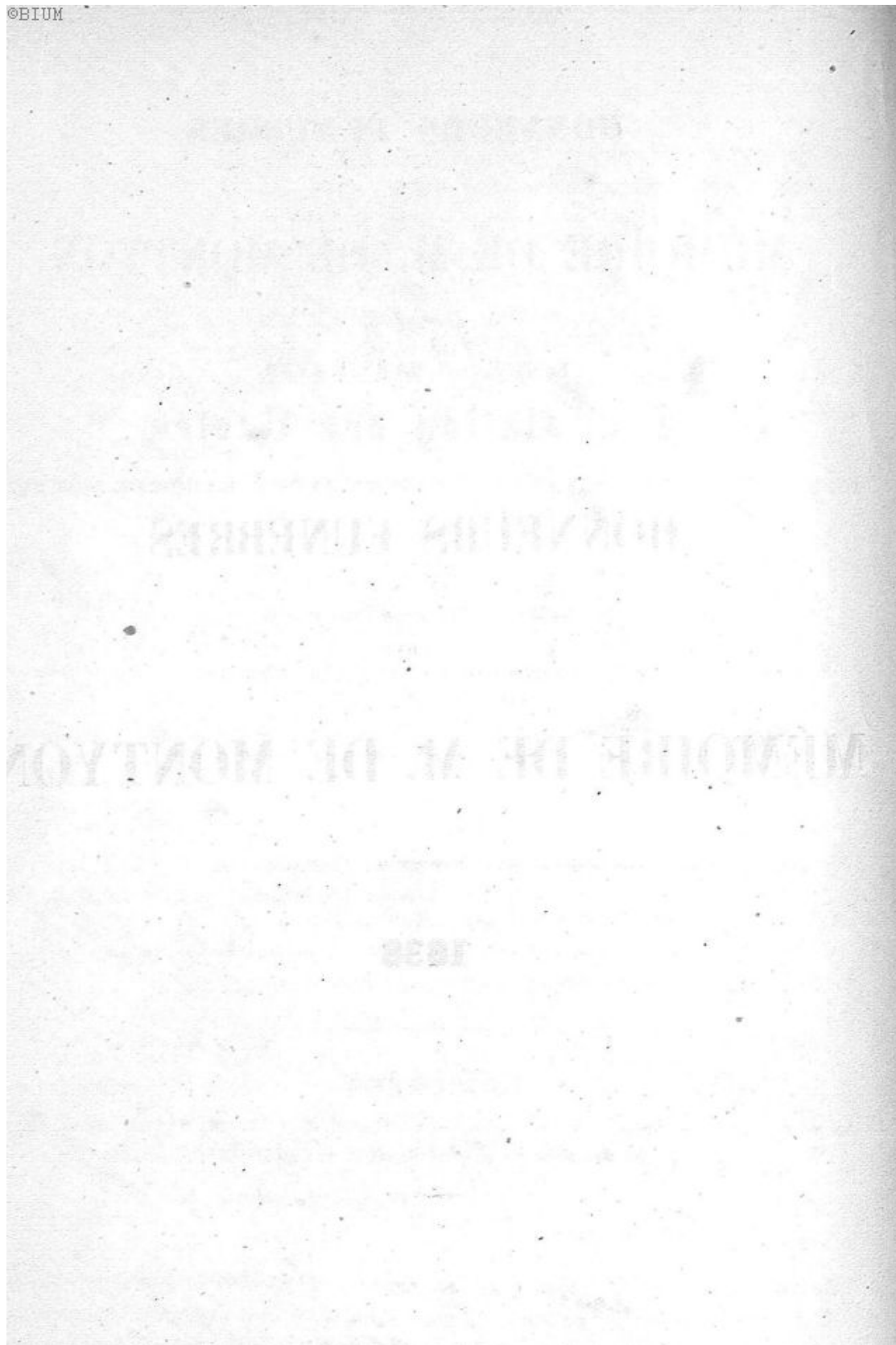
A LA

# MÉMOIRE DE M. DE MONTYON.

---

**1838**







**HONNEURS FUNEBRES**

**MÉMOIRE DE M. DE MONTYON.**

Le Mercredi, 25 Avril 1838,

**Translation des Restes**

**DE M. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, BARON DE MONTYON,**

du Cimetière de l'Ouest (Vaugirard) à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le Jeudi, 26 du même mois,

*Cérémonie Religieuse*

DANS L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, ET INHUMATION DE FEU M. DE MONTYON SOUS LE PÉRISTYLE DE L'HOTEL-DIEU,  
AU PIED DE LA STATUE ÉLEVÉE A LA MÉMOIRE DE CET HOMME DE BIEN ;

**DISCOURS**

**prononcés au moment de l'inhumation**

PAR M. LE COMTE DE RAMBUTEAU, Pair de France, Préfet du département de la Seine, au nom de la Ville de Paris et  
du Conseil général des Hospices,

M. LE BARON DE BARANTE, Pair de France, Président de l'Académie française,  
et M. BECQUEREL, Président de l'Académie des Sciences.

**DISCOURS**

DE M. LE COMTE DE RAMBUTEAU, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, AU NOM DE LA VILLE  
DE PARIS ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES.

Messieurs,

Elle est morale, elle est touchante, elle est juste, la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui. Qui mérita jamais davantage l'hommage de notre reconnaissance et de notre respect que l'homme généreux et sage dont les cendres vont désormais reposer dans les lieux témoins journaliers de ses bienfaits?

Ce n'est pas assez que le pauvre le bénisse, ce n'est pas assez que le monde raconte ses vertus, ce n'est pas assez que la résolution de transporter ses restes à l'Hôtel-Dieu ait excité l'assentiment général, le devoir m'est imposé de vous rappeler quelques circonstances d'une vie si utile à l'humanité.

Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de Montyon, naquit à Paris, le 23 décembre 1733, et y mourut le 29 décembre 1820, âgé de 87 ans.

Comme vous le voyez, Messieurs, il lui était donné de consacrer une bien longue carrière à son amour du bien : aussi que de travaux ! que de bienfaits ! Les hauts emplois devaient tomber en partage à un esprit aussi solide et aussi éclairé. Conseiller d'État avant la révolution de 1789, il fut successivement Intendant d'Auvergne et de Provence.

Je laisserai à des voix plus éloquentes que la mienne le soin de parler de ce que les sciences en général, et l'École de Médecine en particulier, obtinrent de sa munificence, de 1780 à 1787 ; je ne veux parler que de ses efforts à adoucir les souffrances du pauvre. Appelé, par des fonctions qui me sont bien précieuses, à exécuter ses volontés, ma tâche est facile à remplir.

M. de Montyon commença de bonne heure l'œuvre qu'il poursuivit sans relâche pendant sa vie entière. Il fit, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre de fondations et de donations, qui, toutes, avaient un caractère d'utilité publique, de bienfaisance intelligente. En 1817, 1818, 1820, des fondations nouvelles furent destinées, par lui, à remplacer les anciennes et eurent pour objet des actes de charité qui attestèrent l'ingénieuse bonté de leur auteur.

M. de Montyon perfectionnait, pour ainsi dire, *l'art de faire le bien*. Mais de combien d'actions charitables ne fit-il pas disparaître la trace ! Quelques unes ont révélé le nom de leur auteur, mais un grand nombre d'entre elles restera ignoré.

Toujours M. de Montyon a étudié les institutions qu'il voulait former ; la sagacité, la prudence, présidèrent, avant tout, à ses libéralités. Non seulement il voulait faire du bien, il voulait encore qu'il fût durable et salutaire ; il y apportait ses plus profondes méditations : c'est ainsi que les fondations qu'il a faites, soit avant, soit après la révolution, représentent une somme de 199,000 francs, et qu'en définitive il a légué, aux Académies et aux Hospices, une somme nette de plus de 6 millions.

Aussi, Messieurs, de si grands sacrifices ont porté d'heureux fruits ; par ses soins, le malheureux, qui quitte l'hôpital, peut attendre, sans souffrir, que ses forces soient revenues pour se livrer de nouveau au travail. Les dons et legs, pour secours aux convalescents, sont l'objet d'une juste sollicitude de la part de l'Administration des Hospices, chargée de les distribuer. Les prix aux enfants de troupe sont aussi un encouragement louable et déjà fertile en résultats favorables.

Mais, Messieurs, si la bienfaisance de M. de Montyon était pleine de sagacité et de justesse, elle était noble, indépendante, dégagée de tout esprit de parti et s'étendait à tous les infortunés sans distinction de couleur politique ; la cause du malheur était sacrée pour

lui, il la servait avec ardeur partout où il la rencontrait. Ne l'a-t-on pas vu, pendant son séjour en Angleterre, où il s'était retiré à l'époque de la révolution, venir au secours des prisonniers français et leur tendre une main providentielle au milieu de leurs souffrances? Quel plus bel éloge pourrions-nous faire de lui?

Cette philanthropie sage et libérale, qui le faisait agir comme particulier, il la déploya aussi dans ses fonctions publiques. Pendant qu'il était intendant d'Aurillac, il sauva des horreurs de la disette le peuple de la Haute-Auvergne, non pas en modifiant par d'imprudentes aumônes les habitudes laborieuses de ce peuple, mais en consacrant des sommes énormes à leur donner du travail, de justes salaires, et du blé à un prix modéré.

Remarquons, Messieurs, que M. de Montyon ne tira jamais la moindre vanité de tant d'efforts éclatants à faire le bien, ni du succès si célèbre de ses bonnes œuvres. Il était aussi modeste que généreux. Sa pensée intime, la pureté de son âme, sont peintes dans cette phrase de son testament :

« Je veux être enterré avec la plus grande simplicité, ce qui doit être exécuté d'autant plus exactement que ce qui sera économisé sur cet article tournera à l'avantage de mon legs. »

C'est à dire, Messieurs, des sciences et des arts, et surtout des pauvres.

Oui, Messieurs, tous ceux qui ont souffert, tous ceux qui souffrent murmurent avec reconnaissance et avec espoir le nom de Montyon; aussi, en décidant que ses dépouilles mortelles seraient transportées du cimetière de Vaugirard sous le portique de l'Hôtel-Dieu, les Académies et l'Administration des Hospices ont obéi à un sentiment d'équité et de gratitude.

Elles ont voulu, avec raison, que les derniers regards du pauvre, à sa sortie de l'hôpital, se portassent à la fois sur les traits et sur la tombe de celui dont la charité sans bornes a pris soin d'assurer l'entier rétablissement de sa santé.

C'est, Messieurs, en exécutant fidèlement les dernières volontés de M. de Montyon que nous nous montrerons ses dignes appréciateurs, et que nous honorerons dignement sa mémoire; elle sera toujours le soutien du malheureux, un encouragement à la vertu, un exemple auquel tous les magistrats, tous les gens de bien s'efforceront de se montrer fidèles.

**DISCOURS**

DE M. LE BARON DE BARANTE, PAIR DE FRANCE, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

La parole ajouterait peu aux impressions produites par cette touchante cérémonie. Nous venons donner cet asile de la souffrance et de la misère, pour dernière demeure, à leur bienfaiteur. Nous déposons ses restes mortels près de ce marbre consacré à sa mémoire. Et nous, qui menons son deuil, nous sommes ici les représentants et les délégués des sciences et des lettres, qui ont eu aussi une large part à sa munificence. La pensée de sa vie sera l'honneur de sa tombe; éclairer et secourir l'humanité, telle fut non seulement sa dernière volonté, mais l'occupation constante de ses longues années. En surcroît du bien qu'il a fait; il a trouvé la renommée qu'il ne cherchait pas. Son nom sera répété d'âge en âge dans nos Académies, et le pauvre gardera à jamais sa mémoire. Puisse son exemple être imité! puissent les riches et les heureux du siècle, enseignés par la religion, cédant aux inspirations sympathiques de la pitié, pénétrés du véritable esprit d'égalité, avertis par l'état de la société, chercher, comme M. de Montyon, leur contentement et reconnaître leur devoir dans la pratique éclairée de la charité! Que l'amour des richesses et des jouissances, mobile trop universel de notre époque, s'excuse et s'absolve, en n'oubliant pas les souffrances du pauvre et en lui donnant sa portion. M. de Montyon n'a pas eu d'autres héritiers; c'était la famille qu'il avait choisie; elle n'est point ingrate, et aujourd'hui elle s'empresse à lui rendre un juste hommage de reconnaissance et de vénération.

---

**DISCOURS**

DE M. BECQUEREL, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Messieurs ,

L'Académie des Sciences, dont je m'honore d'être l'interprète dans cette solennité, richement dotée par le baron Auget de Montyon, vient renouveler, devant ses restes vénérés, l'expression de sa profonde reconnaissance. Rappeler ses bienfaits et les avantages qu'ils ont produits est le plus bel éloge que je puisse faire de cet homme vertueux, dont la dernière pensée fut pour les malheureux.

M. de Montyon, porté par un sentiment instinctif à rechercher les moyens les plus efficaces pour soulager l'humanité souffrante et améliorer le sort des classes inférieures, ne se borna pas à encourager les travaux scientifiques, dont les applications étaient plus ou moins éloignées; il voulut provoquer des découvertes dont la Société pût jouir immédiatement, tant il était impatient du bonheur des hommes. Les prix qu'il a chargé l'Académie de décerner annuellement et dont je vais rappeler les titres font foi de sa profonde philanthropie.

Un prix de mécanique en faveur de celui qui aura inventé ou perfectionné des instruments utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques ou des sciences.

Un prix de statistique donné à celui des ouvrages qui, ayant pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France, contiendra les recherches les plus utiles.

Un prix de physiologie expérimentale à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura le plus contribué aux progrès de la physiologie.

Un ou plusieurs prix aux auteurs des ouvrages ou des découvertes qui seront jugés les plus utiles à l'art de guérir et à ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre. Les libéralités de M. de Montyon permettent de porter ces prix à des valeurs considérables, toutes les fois qu'il s'agit de dédommager les auteurs des expériences et recherches dispendieuses qu'ils ont faites, et de leur accorder des récompenses proportionnées aux services qu'ils ont rendus.

Ces prix ont excité parmi les savants et les industriels une émulation extraordinaire qui a produit souvent d'heureux effets. Mon devoir, en présence de cette tombe encore ouverte, est de vous rappeler, Messieurs, de quelle manière l'Académie a rempli le mandat qui lui a été confié par l'illustre Montyon.

Des grands prix ont été accordés à MM. Pelletier et Caventou pour la découverte du sulfate de quinine, dont l'usage est répandu aujourd'hui dans les quatre parties du



monde; à M. Civiale, pour avoir pratiqué le premier, sur le vivant, la lithotritie, dont la chirurgie française exerce seule jusqu'ici les bienfaits; à M. Jules Guérin, pour ses recherches sur les difformités du système osseux, et à M. Bouvier un second prix sur le même sujet; recherches qui servent de base aujourd'hui à l'orthopédie.

D'autres prix ont été décernés à M. Laennec pour son important ouvrage sur l'auscultation, qui est une des plus grandes découvertes de la médecine moderne; à M. Salmon, pour la fabrication de son noir animal par un procédé qui permet de désinfecter immédiatement les matières infectes et de les transformer en engrais; à M. Robinet, pour l'invention d'un instrument propre à remplacer le souffle de la poitrine dans la confection des cristaux, tout en donnant plus de puissance et de perfection aux procédés de fabrication; à M. Courtois pour la découverte de l'iode, à M. Cointet pour celle de son emploi contre le goitre; à M. Paulin, pour son appareil au moyen duquel on pénètre sans aucun danger dans des lieux infectés, et dont l'usage commence à se répandre en Europe; à M. Gannal, pour un procédé simple et peu dispendieux pour conserver les cadavres; à M. Labarraque, pour l'emploi du chlorure de chaux comme moyen désinfectant; et à une foule d'autres personnes dont je regrette de ne pouvoir citer les noms, attendu que le nombre en est trop considérable et que plusieurs d'entre elles font partie maintenant de l'Académie. Cependant nous citerons les travaux les plus importants de ces dernières, tels que :

L'anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés.

L'influence des agents physiques sur la vie.

Les lois de l'ostéogénie.

Les recherches physiologiques sur le système nerveux, les propriétés et les fonctions des diverses parties qui composent la masse cérébrale; sur l'accroissement et la reproduction des végétaux, etc.

J'en excepterai cependant les médecins auxquels la lithotritie doit ses progrès les plus remarquables. Les prix Montyon excitèrent tellement leur émulation, que des travaux importants, qui portèrent cet art en peu d'années à sa perfection, se succédèrent rapidement; des prix furent accordés, en conséquence, à M. Leroy, d'Étiolles, pour sa pince à trois branches; à M. Heurteloup, pour ses procédés de lithotritie par percussion ou écrasement, et à M. Ségalas pour son lithotriteur.

L'Académie des sciences, comme vous le voyez, Messieurs, a récompensé les personnes qui ont rempli dignement les intentions du baron de Montyon; fidèle à la mission qu'elle a reçue de lui, elle continuera à faire tous ses efforts pour seconder ses vues philanthropiques et pour montrer constamment au monde que cet homme vertueux est un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.